

En politique intérieure, en politique étrangère et dans sa politique de défense, ce gouvernement a donné à la souveraineté canadienne un souffle nouveau et une maturité nouvelle. Mais il reste encore beaucoup à faire. La traversée du Polar Sea a démontré que le Canada, par le passé, n'avait pas développé les moyens d'assurer notre souveraineté à travers le temps. Au cours de cette traversée, la revendication juridique du Canada fut entièrement protégée, mais lorsque nous avons cherché des moyens tangibles d'exercer notre souveraineté, nous avons constaté à quel point nous étions désarmés. Nous avons obtenu des États-Unis l'assurance formelle et explicite que la traversée du Polar Sea ne porterait pas préjudice à la position juridique du Canada. C'est là une assurance que le gouvernement de l'époque, en 1969, n'avait pas reçue lors de la traversée du Manhattan et des deux brise-glaces de la Garde côtière des États-Unis. A l'avenir, des arrangements sans préjudice ne suffiront pas.

La traversée du Polar Sea a laissé intactes les eaux de l'Arctique canadien, tout comme elle a laissé intacte la souveraineté du Canada sur l'Arctique. Elle est chose du passé, et il nous faut maintenant tourner notre attention vers ce qui nous attend.

Bon nombre de pays, dont les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne, se préparent activement à la navigation commerciale dans les eaux arctiques. La science et la technologie relatives aux glaces et la conception des navires-citernes avancent à grands pas. Plusieurs grandes firmes japonaises cherchent déjà à s'approprier le marché des navires-citernes brise-glaces lorsque seront exploités le pétrole et le gaz des régions polaires. Les sous-marins soviétiques sont actuellement déployés sous le pack arctique et la Marine américaine a conclu de son côté qu'il lui fallait acquérir une expérience opérationnelle de la région arctique pour faire pièce aux nouveaux déploiements soviétiques.

Monsieur le Président,

Les incidences de cette situation pour le Canada sont claires. En tant que pays occidental ayant de loin la plus longue façade sur l'Arctique, nous devons renforcer diverses opérations en mer qui influent sur notre capacité d'exercer un contrôle effectif sur le passage du Nord-Ouest et sur nos autres eaux arctiques.